

L'ÉLECTRONIQUE ET L'AVENIR DU SDC

Suite de la page 11

teur, ce contact direct entre les agents réduira le temps de réponse. Ce sera en quelque sorte un retour aux débuts du Service commercial, où l'on expédiait les lettres par bateau. Les agents commerciaux d'alors devaient réagir aux événements sans attendre d'Ottawa une réponse qui pouvait mettre des mois à leur parvenir.

TC : *Le SIGNET entraînera-t-il d'autres changements au Ministère?*

Lambert : Le SIGNET a doté le Ministère de ses premières véritables bases de données : le CATS, WIN, Finance et Infonnel. Complètement intégrées et accessibles à tous, elles accéléreront l'exécution de toute une série de tâches courantes. Par exemple, l'agent financier qui veut virer des fonds peut se servir d'Infonnel pour trouver l'adresse qu'il cherche. De plus en plus de décideurs dans tout le Ministère peuvent se renseigner directement sur les ressources ministérielles grâce à ces bases de données.

TC : *On parle beaucoup de l'autoroute électronique. Le SIGNET servira-t-il exclusivement aux communications internes ou sera-t-il raccordé à des réseaux extérieurs?*

Lambert : Le SIGNET donne déjà accès à l'extérieur grâce à la passerelle X.400, qui compte plus de 100 000 adresses. (Voir PANORAMA, Numéro 33, le 15 août 1994) D'ici un an, les agents des Affaires étrangères se servant du SIGNET pourront communiquer directement avec leurs homologues d'autres ministères, car ils n'auront plus à acheminer leurs messages à l'administration centrale de chaque ministère. En outre, une possibilité de branchement sécuritaire permettra à la presque totalité des utilisateurs du Ministère de recourir au « télétravail ».

En général, il étendra le rayonnement du Ministère. J'en pense, par exemple, aux opérations financières. L'endroit où travaillent les

comptables est-il important? Le SIGNET permet d'effectuer des virements et autres opérations financières de partout. Ainsi, pourquoi ne pas faire faire la comptabilité à St. John's plutôt qu'à Ottawa, si cela coûte moins cher?

TC : *N'y a-t-il pas perte d'autorité si des fonctions comme la comptabilité ne se trouvent pas à l'Administration centrale?*

Lambert : Pas si les tâches sont clairement définies. Les gestionnaires doivent avoir la certitude que leurs décisions seront respectées. Avec le temps, je crois que certaines fonctions de soutien administratif, comme la comptabilité, seront réunies et rapatriées.

TC : *Ce nouveau système modifie-t-il la nature et le rôle d'une mission?*

Lambert : Les missions sont des mines de renseignements, qui nous permettent de prendre contact avec les gens et d'exercer une influence nationale ou personnelle. Les missions donnent la meilleure perspective d'un pays, parce qu'elles s'y trouvent. J'ai déjà mentionné qu'on pouvait considérer les missions comme des bureaux géographiques sur place. Beaucoup de mes collègues ne sont pas d'accord et maintiennent, avec raison d'ailleurs, que le point de vue de l'Administration centrale doit faire partie de tout exposé ministériel. Néanmoins, en ce moment-ci de notre histoire, nos ressources sont mal réparties; le ministère des Affaires étrangères a plus d'agents à Ottawa que dans les missions. Le SIGNET devrait nous permettre de rapatrier à la Centrale les tâches mécaniques et de placer plus de gens dans des fonctions pointues à l'étranger, là où ils sont le plus efficaces. S'il était réduit, le personnel de l'Administration centrale ne rédigerait ni ne réviserait les exposés, comme à l'heure actuelle. Les deux sous-ministres souhaitent transférer plus de ressources aux missions.

TC : *Quels progrès a-t-on réalisé à cet égard? Beaucoup de gens ont l'impression que le Ministère est en train de centraliser et non de décentraliser.*

Lambert : Nous sommes coincés entre les pressions du cadre financier et le fait qu'il coûte moins cher de garder les gens à Ottawa. Il n'y a pas de réponse unique à cette question. Comme je l'ai mentionné plus haut, les moyens technologiques dont nous disposons nous permettront probablement d'en faire plus à l'Administration centrale et d'utiliser les économies réalisées pour affecter davantage d'agents à l'étranger. Nous avons fait de gros efforts pour consacrer l'argent des programmes à la création de postes à l'étranger et nous avons déjà démarré le processus cet été, en créant quelques postes d'agents commerciaux à l'aide de fonds provenant du PDME (voir DÉLÉGUÉ COMMERCIAL Volume 1, N°5). Les changements devraient se produire graduellement et non soudainement. Je dois vous dire cependant que nos ministres sont aussi d'avis que nous devons tout au moins tenter de garder les effectifs actuels à l'étranger.

TC : *Quel a été l'effet conjugué des compressions budgétaires et de la décentralisation?*

Lambert : Il y a maintenant 146 FS (1 et 2), et 63 EX (1 et 2) commerciaux dans les missions. Nous avons augmenté le nombre d'outils électroniques des missions pour alléger leur fardeau administratif. L'examen des frais généraux des petites missions, afin d'y apporter des réductions substantielles, tire à sa fin. Les agents des missions devraient pouvoir se consacrer davantage à l'exécution des programmes.

TC : *En guise de conclusion, je tiens à vous remercier, Garrett, de nous avoir accordé cet entretien et de nous avoir donné un aperçu de ce que réserve le deuxième centenaire du Service à l'ère de l'informatique.*